Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Désignation des surveillants de la faune des circonscriptions 1-2

Le Service des forêts, de la faune et de la nature a désigné les surveillants de la faune des circonscriptions 1 et 2. M. Dominique Morel, travaillant actuellement à la gendarmerie vaudoise, se voit attribuer la circonscription 1 (Nyon - La Dôle) et M. Patrick Deleury, déjà garde-faune, reprend la circonscription 2 (Marchairuz - La Vallée).

Les périmètres des circonscriptions seront légèrement modifiés. Ces changements anticipent l'adaptation prévue des circonscriptions de la faune au nouveau découpage territorial du service, de manière à l'harmoniser avec le découpage des districts.

Le processus de sélection des candidats aux postes de surveillants de la faune a répondu aux normes exigées dans le cadre de l'administration vaudoise et résulte d'un examen des candidatures par un comité de trois personnes, dont une assure un regard extérieur aux intérêts de l'unité administrative concernée.

Retenu dans un premier temps, le candidat français a accepté, d'entente avec le service, que sa candidature ne soit pas avalisée par l'établissement d'un contrat de travail: le contexte de son engagement aurait en effet engendré des conditions de travail difficiles, voire hostiles.

Les deux surveillants de la faune prendront leurs nouvelles fonctions au 1er juillet 2009.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 25 mars 2009

DSE, Cornelis Neet, chef du service des forêts, de la faune et de la nature, 021 316 61 64